



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 juin 2026 19H00 L'Orangerie

Plan Local d'Urbanisme de Sauveterre - Modification simplifié N°2

Rapporteur Jacques Demanse et le bureau d'étude Planed

Voir Bilan de concertation en Annexe

L'avis du conseil est sollicité
Unanimité

Finances

Virement de crédits DM2

- **Projet d'acquisition de corbeilles de tri sélectif dans le cadre du dispositif CITEO**
- **Dépôt de cautionnement**

Rapporteur Martine BOUCHE

- **Projet d'acquisition de corbeilles de tri sélectif dans le cadre du dispositif CITEO**

Dans le cadre du projet soutenu par CITEO visant à développer le tri des déchets hors foyer, la commune de Sauveterre avait initialement envisagé l'acquisition de 10 corbeilles ERP, 6 corbeilles hors ERP et 7 abris-bacs, pour un coût prévisionnel de 30 300 € TTC.

Au titre de ce projet, CITEO a accordé à la commune un soutien financier de 15 730 €, dont un acompte de 20 %, soit 3 077 €, a déjà été versé.

Toutefois, afin de tenir compte des besoins de la commune tout en justifiant l'aide déjà versée par CITEO, il est proposé de réaliser une opération plus limitée consistant en l'acquisition de 10 corbeilles de tri sélectif double flux hors ERP. Cette acquisition permettrait de mobiliser un soutien financier estimé à 4 400 €, sur la base d'une aide de 440 € par corbeille, soit un montant supérieur à l'acompte déjà perçu.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à moins de 10 000 € TTC.

Cette dépense n'ayant pas été prévue au budget primitif 2026, il convient de procéder au virement de crédits suivant :

- Opération n°1067 « École élémentaire Bernard de Ventadour »
- Compte 2135 « Installations générales, agencements » : – 10 000 €

- Opération n°1002 « Acquisitions de matériels »
- Compte 2188 « Autres immobilisations corporelles » : + 10 000 €

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver la réalisation du projet d'acquisition de 10 corbeilles de tri sélectif double flux hors ERP dans le cadre du dispositif CITEO ;
- D'autoriser la perception du soutien financier correspondant ;
- D'approuver le virement de crédits de 10 000 € tel que présenté ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.

- Dépôt de cautionnement

Par ailleurs, un dépôt de cautionnement d'un montant de 2 000 € n'ayant pas été prévu au budget primitif 2026, il convient de procéder au virement de crédits suivant

- Opération n°1067 « École élémentaire Bernard de Ventadour »
 - Compte 2135 « Installations générales, agencements » : – 2 000 €
- Compte 165 « Dépôts et cautionnements reçus » : + 2 000 €

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver ce virement de crédits de 2 000 € ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à son exécution.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Scolaire et jeunesse

Rapporteur Jessie HALILI

Projet d'installation d'agès sportifs – Réévaluation budgétaire

Dans le cadre de l'aménagement de la zone sportive et scolaire, la commission scolaire a travaillé, au cours de l'année 2025, sur un projet d'installation d'agès sportifs à proximité du terrain de tennis et du stade.

Pour ce projet, un budget initial de 10 000 € TTC a été inscrit au budget 2026.

Afin d'étudier sa faisabilité, la commission scolaire et les services techniques ont rencontré deux entreprises spécialisées qui ont présenté les offres suivantes :

- Société AIR FIT : 20 802 € TTC ;
- Société Freetness : 14 370 € TTC.

Après analyse des propositions reçues, la commission scolaire propose de retenir l'offre de la société Freetness, dont le montant s'élève à 14 370 € TTC.

Afin de permettre la réalisation complète du projet en une seule phase, la commission scolaire sollicite de la commission des finances une augmentation de crédit de 4 370 € TTC par rapport au budget initialement prévu.

Par ailleurs, la commission scolaire souhaite poursuivre, en lien avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), l'aménagement et l'équipement de cette zone sportive et scolaire au cours des prochaines années.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Tirage au sort des jurés d'assises.

Rapporteur Jacques Demanse

Tirage de 6 noms pour 2 jurés pour la ou les sessions des assises 2027

Il est rappelé aux membres du conseil municipal, ainsi qu'au public, que les noms des personnes tirées au sort doivent rester confidentiels.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité